PLR
Les Libéraux-Radicaux
Section Aubonne-Boiron

PROCES-VERBAL
de l'Assemblée générale ordinaire de la section Aubonne-Boiron du Jeudi 19 mai 2022 à 19h30**,** SALLE HERMANJAT à Aubonne.

Ouverture de la séance : 19h30

Présidence : Marc Morandi

Secrétaire : Marc-Antoine Siegwart

Présences : 17 membres, selon liste de présences

Excusés : 15

ORDRE DU JOUR

1. Souhaits de bienvenue et liste de présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de juin 2021 (par voie de circulation)
4. Rapport du président
5. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes – Adoption des comptes 2021
6. Nomination du Comité, des vérificateurs des comptes et des délégués
7. Cotisations 2023
8. Résultats des élections cantonales 2022
9. Programme 2022
10. Divers et propositions individuelles.

1. Souhaits de bienvenue et liste de présences

Marc Morandi ouvre la séance et salue les membres présents. En particulier Laurence Emaresi, Vice-présidente du PLR Arrondissement de Morges.

Il excuse Isabelle Moret (Conseillère Nationale et Conseillère d'État Élue), Laurence Cretegny Présidente du Grand-Conseil Vaudois), Nicolas Suter (député), Boris Cuanoud (préfet) et Yves Charrière (syndic d'Aubonne).

La liste des personnes excusées et la liste de présence sont jointes au PV.

2. Adoption de l'ordre du jour

Afin de pouvoir discuter des délégués de la section au PLR-VD, Marc Morandi souhaite modifier le point n°6 de l'ordre du jour modifié comme suit : nomination du Comité, des vérificateurs des comptes et des délégués.

L'ordre du jour ainsi modifié est accepté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de juin 2021 (par voie de circulation)

Le secrétaire, Marc-Antoine Siegwart, fait lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de juin 2021, ayant eu lieu par voie de circulation.

Une modification concernant le point n°7 « montant des cotisations 2021 » est demandée. Modifié ainsi « montant des cotisations 2022 ».

Le procès-verbal ainsi modifié est accepté par 16 voix et 1 abstention.

4. Rapport du président

Le rapport du Président est reporté ci-après.

« Pour mon premier rapport de président suite aux aléas de la vraie vie (deux ans de pandémie, AG par correspondance, élection de mon prédécesseur à la préfecture) je voudrais remercier Boris Cuanoud et Sarah Félix pour les nombreuses tâches, actions et gestion de notre parti et personnellement leurs adresser mes sincères félicitations pour leur accession pour l'une à la présidence des notaires vaudois et pour l'autre à la préfecture.

Votre président est alors entré avec son comité dans l'air de la transition, ni énergétique, ni écologique, ni de l'après école obligatoire, mais belle et bien dans celle de notre section Aubonne-Boiron.

Quatre séances de comité en 2021, (8.7.21 / 23.8.21 / 11.11.21 / 13.12.21), qui se sont déroulées à Etoy et à St-Prex, ont permis à un comité assidu, de rencontrer de nouveaux

membres, que j'ai souhaité inviter à la fin des séances ce qui nous a permis à la fois de faire mieux connaissance et à la fois de les intégrer rapidement dans nos actions.

Cela a été aussi l'occasion de rencontrer les « inconnus » candidat-es à la candidature de la liste au Grand Conseil, puisque notre section comportait bien plus de candidat-e-s que ne pouvait accepter (dans un premier temps) le comité de campagne aux élections 2022. Merci aux personnes qui se sont investies pour ce travail, puisque candidat moi-même, je n'ai pas participé à ce casting.
Dès lors, notre temps a été très pris pour répondre à différents préparatifs avec le comité de campagne ; je salue l'investissement de plusieurs membres de notre section, et les remercie.

D'une séance à l'autre et au détour d'une mise sous pli pour l'envoi des cotisations, et bien croyez-le ou pas …. c'était déjà Noël !

Puis on était « en campagne » ! 24 janvier, séances avec le comité de campagne, présence et tenue de stands à Morges et à St-Prex, en calèche dans le district avec Laurence, pose de bâches dans le terrain ou sur des façades, gestion des cornets fondue, douceurs et brunch ; bref une campagne dynamique d'une grande équipe engagée et volontaire avec une foison de prénoms identiques (Laurent et de Laurence) et de personnalités attrayantes.

Loin de se tourner les pouces, il ne fallait quand même pas oublier les envois habituels. Aïe l'agenda !

La date réservée n'allant plus pour votre président, il a fallu être créatif entre les impondérables délais statutaires et les délais d'envois postaux… Ni une, ni deux, après un bref sondage, je me suis permis de fixer le premier comité 2022 « au milieu de la nuit pour quelques-uns » soit à 7h00 du matin !

Les remarques ne se sont pas faites attendre, mais les valeurs de nos membres étant plus fortes que les horaires, nous avons quand même pu enregistrer le quorum. Le sommeil peut attendre.

Maintenant que les élections sont derrière nous, commentaires que je ferais au point 8, nous allons pouvoir mettre l'ouvrage sur le métier et reprendre les activités de la section avec différentes activités que nous verrons également plus loin au point 9.

Mais une priorité dans ces activités sera de solliciter/approcher/convaincre de jeunes poussent et de les intégrer dans nos actions, dans notre comité, les faire connaître afin que les futures successions puissent n'avoir que l'embarras du choix.

Pour consolider le propos…

<u>Admission, Démission, Décès, Mutations</u>

… je porte à votre connaissance la mise à jour suivante, à la fois pour notre réflexion
et pour le PV :

Jusqu'en 2021 :

12 admissions
5 démissions
8 décès
3 mutations-départs

Depuis juin 2021 à avril 2022 :

16 admissions
7 démissions
20 décès
5 Mutations- départs
2 mutations-arrivées

Depuis deux ans, on se réjouit de ces 30 nouveaux membres, mais nous devons aussi tenir compte que, depuis que la mort existe, nous avons perdu dans le même lapse de temps, 28 membres et sympathisants et enregistré 12 démissions.

Alors ce n'est pas forcément dramatique pour nos finances, Jean-Daniel nous en parlera après, mais cela devient plus inquiétant si nos relais disparaissent.

Nous avons besoin d'une représentation dans toute la région Aubonne-Boiron sans oublier que note section s'étend notamment jusqu'au pied du jura. Alors voilà l'une des priorités de cette année et en ce sens, votre comité se délocalisera et siégera dans toute sa région, ce qui va représenter une première action de visibilité que nous ferons connaître d'une manière ou d'une autre.

En conclusion, je remercie tous les membres du comité qui s'engagent et m'entourent, même au milieu de la nuit, et vous souhaite à vous et vos proches un bel été. Merci de votre attention. »

5. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes – Adoption des comptes 2021

Le caissier en la personne de Jean-Daniel Magnin nous présente les comptes de l'exercice 2021. On peut les résumer ainsi :

Compte de résultat au 31.12.2021 :

Produits	
Produits des cotisations individuelles	7'760,00
Produits de cotisations couples	2'400,00
Dons divers	3'202,00
Total des produits	*13'362,00*
Charges	
Cotisations à l'Arrondissement	6'480,00
Élections	1'156,80

Téléphones & ports	1'534,70
Frais bancaires	153,40
Frais divers /représentations	1'283,40
Total des charges	*10'608,30*
RÉSULTAT D'ÉXPLOITATION – Bénéfice net	2'753,70

Bilan au 31.12.2021 :

Actifs	
Caisse	184,00
BCV	23'925,90
Mobilier / équipement	1,00
Total des Actifs	*24'110,90*
Passifs	
Cotisations payées en avance	5'980,00
Capital	18'130,90
Total des Passifs	*24'110,90*

Commentaires :
Les Charges d'élections représentent une participation de la section lors des élections communales, dans les communes qui appliquent le système proportionnel avec liste PLR.
Les cotisations payées en avance sont dues au payement des cotisations avant le 31 décembre, conséquence de l'envoi de la lettre de fin d'année.

Rapport de la Commission de vérification

Les deux vérificateurs Luc-Etienne Rossier et Pascal Lincio ont contrôlé les comptes le jeudi 5 mai 2022. Monsieur Pascal Lincio lit le rapport. Les vérificateurs mentionnent que la comptabilité a été vérifiée par sondage et constatent qu'elle est conforme à la réalité. Le nouveau Capital se monte à CHF 18'130,90.- soit une augmentation de CHF 2'753,70.-

Les vérificateurs constatent que les cotisations 2021 se montent à CHF 10'160.— et les dons à CHF 3'202.- Ils constatent également que CHF 6'480.- ont été reversés à l'Arrondissement de Morges. Les membres sont très prompts à payer leurs cotisations, ce qui provoque des transitoires pour un montant de 5'980.-

Les vérificateurs terminent leur rapport en remerciant le caissier pour la clarté de ses comptes et sa disponibilité et invitent l'assemblée à approuver les comptes 2021 tels que présentés et d'en donner décharge au caissier et au comité et de les relever de leur mandat.

Le Président remercie Pascal Lincio pour son rapport.

Approbation
L'assemblée, à l'unanimité, approuve les dits comptes et en donne décharge aux responsables.

6. Nomination du Comité, des vérificateurs des comptes et des délégués

Comité

Jean-Daniel Magnin, notre caissier, nous a fait part à de nombreuses reprises sa volonté de se retirer du comité. Afin de préparer le passage de témoin en douceur, nous avons la candidature de Laurent Bidermann en qualité de vice-caissier.

Laurent Bidermann se présente à l'assemblée. Il était candidat sur la liste PLR aux dernières élections pour le Grand-Conseil, malheureusement non-élu. Son intention est de continuer de s'engager pour le parti dans notre région. Rejoindre le comité en tant que vice-caissier lui permettrait de poursuivre ce but.

Le Président indique qu'il n'y a aucune démission, il demande s'il y a d'autres candidats dans la salle. Ce n'est pas le cas.

Le Président propose le renouvellement des membres du comité comme suit :

Président :	Marc Morandi, Etoy
Vice-président :	Louis-Claude Pittet, Saint-Prex
Caissier :	Jean-Daniel Magnin, Berolle
Secrétaire :	Marc-Antoine Siegwart, Saint-Prex
Membres :	François Chappuis, Etoy
	Luc-Etienne Rossier, Aubonne
	François Siegwart, Saint-Prex
	Laurent Biedermann, Tolochenaz (vice-caissier)
Membres de droit :	Isabelle Moret, Yens
	Laurence Cretegny, Denens
	Nicolas Suter, Aubonne

L'assemblée accepte à l'unanimité de reconduire le mandat de tous les membres du comité susmentionnés. Le Président remercie les membres pour leur engagement.

Commission de vérification des comptes

Le Président remercie Luc-Etienne Rossier pour son travail.
Il propose de reconduire Pascal Lincio et d'élire Elyazid Mouhsine comme vérificateur.

L'assemblée accepte par acclamation l'élection de la commission de vérification des comptes.
Esther Gaillard est reconduite tacitement comme suppléante.

Composition de la commission de vérification des comptes :

Pascal Lincio, Aubonne
Elyazid Mouhsine, Montherod
Esther Gaillard, Féchy (suppléante)

Délégués

Le Président indique que les sections doivent désigner leurs délégués d'ici au mois d'août, afin que l'arrondissement puisse transmettre la liste complète au PLR-VD.
L'arrondissement de Morges possède 34 places, chaque section doit en avoir minimum 7. Le solde restant est utilisé par l'arrondissement.
Le plus important est que la section reste représentée à l'arrondissement et au congrès du PLR-VD.

Le Président propose la liste de délégués suivante :

Frédéric Berthoud, Saint-Prex
Ivan Bischel, Gimel
François Chappuis, Etoy
Laurence Emaresi, Tolochenaz
Louis-Claude Pittet, Saint-Prex
Sébastien Pittet, Saint-Prex
Jean-Marie Surer, Bière

Suppléants :
Laurent Biedermann, Tolochenaz
Philippe Reymond, Gimel
Yves Sennwald, Saint-Livres

L'assemblée accepte à l'unanimité la liste des délégués telle que proposée.

7. Cotisations 2023

Jean-Daniel Magnin, indique que la cotisation actuelle est de CHF 80.- pour les personnes seules et de CHF 100.- pour les couples. Vu la situation financière correcte malgré les élections (qui n'ont rien coûté) il propose de maintenir les cotisations inchangées.

L'unanimité de l'assemblée accepte de maintenir les cotisations 2023 inchangées.

8. Résultat des élections cantonales 2022

Le Président affirme que la campagne était dynamique (telle qu'annoncée précédemment dans le rapport du président) avec son lot de blabla, son lot d'intox et son lot de franches rigolades ; il y avait de l'ambiance sur les stands, les co-listiers ont découvert de belles personnalités comme de *belles personnes* de la liste, et le tout sans animosité entre les partis

sur les stands. Il remarque que c'était beaucoup plus agréable comparé à la campagne de 2017.
Le Président constate avec surprise que le vent en poupe des Verts leur profite même sans qu'on ne les voie. Le PS reçoit une claque en perdant un siège au profit des Verts, démonstration immédiate de mauvais perdants dans les commentaires d'après les résultats accentuée par la perte de la majorité de la gauche au Conseil d'Etat.

Dans la région de la Côte, nous pouvons être fiers de notre travail, dans le terrain et sur les réseaux, cela à payer et a permis de maintenir confortablement nos 5 sièges. Le peuple du district, même s'il n'a pas été aussi participatif qu'en 2017 (perte d'environ 4% de participation), soutien l'entente législative PLR-UDC au Grand-Conseil : 8 sièges sur 16 dans l'arrondissement. Et confirme dans bien des partis et notamment chez les Verts-Libéraux, la part importante de voix en faveur de personnes : notoriété.
Ceci fonctionne lorsqu'on est populaire, mais ça ne doit pas pénaliser la liste et la couleur politique, car si les voix sur une liste sans dénomination de notre parti augmentent au détriment de la couleur, nos sièges seront alors en danger.
Alors il faut rappeler aux électeurs qui ont l'habitude d'utiliser une liste blanche, l'importance qu'il y a de mettre le numéro de la liste sur son bulletin.

Bien que cela ait fait débat, la présence d'Isabelle Moret sur notre liste a contribué à une très bonne visibilité, cumulée avec notre locomotive Laurence Cretegny et sa popularité dans le district et loin à la ronde : nous avons réussi le pari de garder nos 5 sièges.
Bravo à ces dames députées ! Les 3 premières places sont occupées par des femmes dans notre arrondissement. C'est donc bien la preuve qu'il n'y a pas besoin de faire des listes paritaires pour élire des femmes. Deux élus masculins ont fermé la marche.
Laurence Cretegny, Isabelle Moret, Anne-Lise Rime, Nicolas Suter et Marc Morandi. Félicitations à eux.

Au Conseil d'Etat, la liste de l'Alliance a bien tenu le choc au premier tour, sur la vague rose-verte, ou notre Conseillère Nationale Isabelle Moret a confirmé sa notoriété bien plus loin qu'à la section Aubonne-Boiron. Nous connaissons les résultats du deuxième tour, et pouvons ainsi féliciter Isabelle Moret d'intégrer un Conseil d'Etat à majorité de droite et accueillir John Desmeules comme nouveau député dans notre arrondissement de Morges.
Et les départements ont été distribués il y a quelques heures avec de jolies surprises.
Cependant, de façon récurrente élections après élections, nous constatons avec peine que les membres de notre parti n'arrivent pas à soutenir un membre de l'UDC. La couleur *Blocherienne* y est certainement pour beaucoup, et il est temps que ce parti réinvente son image d'agrarien-PAI ; notre district pourrait alors voter sans arrière-pensées pour une alliance encore plus forte au Conseil d'Etat.

9. Programme 2022

Le Président annonce que nous aurons 2 activités pour ses prochaines semaines et mois :

Tout d'abord notre stand à AubonnExpo entre le 25 et le 28 août 2022, avec comme objectif d'accueillir des personnalités sur le stand et de le faire savoir, afin que les gens de la région puissent venir boire un verre sympa et discuter (par exemple Isabelle Moret, Christelle Luisier

etc…). On va être actif dans cette région. À noter que la FVE est hôte d'honneur de l'expo, notre Président sera donc sur deux stands en même temps. (les stands seront à côté).

Enfin, afin de continuer l'œuvre de Boris Cuanoud et à l'initiative de François Siegwart, nous avons pris contact avec l'entreprise FischerConnector à Saint-Prex, pour une visite d'entreprise. La visite s'organisera le jeudi 15 septembre 2022 à 17h00. Les inscriptions suivront et sont déjà possibles ce soir.

D'autres activités sont susceptibles d'être planifiées en cours d'année.

10. Divers et propositions individuelles

Le Président et le Secrétaire n'ont pas reçu de demandes particulières, la parole est donnée aux membres et aux invités.

La parole n'étant pas demandée, **le Président** clôt l'assemblée à 20h05.

Saint-Prex, le 24 mai 2022

Le Président	Le secrétaire
Marc Morandi	Marc-Antoine Siegwart

liste des personnes excusées :

Madame Isabelle Moret
Madame Laurence Cretegny
Monsieur Nicolas Suter
Monsieur Boris Cuanoud
Monsieur Yves Charrière
Madame Diana Dryfus
Madame Sylvie Hautle-Pittet
Madame Lysiane Kubler
Monsieur Luc-Etienne Rossier
Monsieur François Siegwart
Monsieur Sébastien Pittet
Monsieur Philippe Reymond
Monsieur Jean-Marie Surer
Monsieur Yves Schopfer
Monsieur Jean-Lucien Knigge

liste de présence :

PLR
Les Libéraux-Radicaux
Section Aubonne-Boiron

Liste de Présence : Assemblée Générale 19 mai 2022

Nom	Prénom	Adresse	NPA / Commune	E-mail	Téléphone	Signature
MORANDI	MARC	Rte de l'Etraz 36	1173 FÉCHY	marc.morandi@fedy.net	076 364 69 31	[illegible]
Siegwart	Marc-Antoine	chemin de la Liberté 6	1162 / St-Prex	marcantoine.siegwart@hotmail.ch	079 449 16 12	[illegible]
Dubignon	Christine	ch. Colline 3	1170 Aubonne	dubignon@bluewin.ch	079 622 25 32	C. Dubignon
DUBIGNON	Jean-Luc	ch. de la Colline 3	1170 Aubonne	dubignon@bluewin.ch	079 629 23 07	[illegible]
MICHELI	Laurence	Ch. Bellevue 1	1128 Reverolle	laurence.micheli@gmail.com	079 477 16 71	[illegible]
PICHON	Stéphane	Rue du Fort 9	1188 GIMEL	stephane.pichon@bluewin.ch	079 446 30 43	[illegible]
Van Poucque	Blaise	Creusaz 35	1162 ST-PREX	blaise@vanpoucque.ch	079 212 32 31	[illegible]
Berthoud	Frédéric	Ruchillon 11	1162 St-Prex	f.berthoud86@gmail.com	078 606 92 80	F. Berthoud
Allet	Louis Claude	Rolle 21	1162 St-Prex	lc.pittet@bluewin.ch	079 792 81 67	[illegible]
Knigge	Lulu.		excusé			
[illegible]	J-Daniel	ch. Pré au Maire 13	1149 Berolle			[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	1163 Etoy	[illegible]@bluewin.ch		[illegible]
[illegible]	[illegible]	Rue Trévelin 28	1170 Aubonne	lincio@sefunet.ch	079 427 16 73	[illegible]
BIEDERMANN	LAURENT	ch. Peupliers	1131 Tolochenaz	laurent.biedermann@[illegible]	079 665 31 75	[illegible]
MOUHSINE	ELYAZID	ch. Pré-de-Jean 18	1174 Montherod	E.MOUHSINE@ITOLS.CH	079 707 85 26	[illegible]
EMANESI	Laurence	Ch. de la Mosardière [illegible]	1131 Tolochenaz	laurence-ph@[illegible].ch	079 638 52 10	[illegible]
MOSER	Alain	Ch. Damaz 92	1162 St-Prex	alain.moser@gmail.com	079 605 70 05	[illegible]
Bruchez	Steve	Ch. Moraine 4 CP[illegible]	1162 St-Prex	steve@bruchez-organisations.com	079 222 03 78	[illegible]

Rapport des vérificateurs des comptes :

Rapport de la commission de Gestion du PLR – Section d'Aubonne – Boiron

La commission de Gestion composée de MM Luc-Etienne Rossier et Pascal Lincio s'est réunie au domicile de notre Caissier, M. Jean-Daniel Magnin le jeudi 5 mai 2022 afin de vérifier les comptes 2021 du PLR Section Aubonne-Boiron.

Nous avons procédé à un contrôle par sondage, ce qui nous a permis de constater que la comptabilité est conforme à la réalité. Le nouveau Capital se monte à CHF 18130.90, soit une augmentation de CHF 2753.70.

Les cotisations 2021 se montent à CHF 10160. -- + des dons pour un montant de CHF 3202.-- La cotisation à l'Arrondissement de Morges ce monte à CHF 6480.--.

Nous remarquons également que les membres sont très prompts à payer leurs cotisations ce qui provoque des transitoires pour un montant de CHF 5980.--.

Nous remercions notre caissier pour la clarté de ses comptes et de sa disponibilité.

Au vu de ce qui précède nous invitons l'assemblée à :

- Approuver les comptes tel que présentés
- D'en donner décharge au Caissier et au comité.
- de relever la présente commission de vérification des comptes de son mandat.

Berolle, le 5 mai 2022

La Commission de Gestion du PLR – Aubonne-Boiron

Luc-Etienene Rossier
Rapporteur

Pascal Lincio